

SCP LECOQ-VALLON & FERON-POLONI

Avocats

14, rue Jacques Bingen 75017 PARIS

Tél. : 01.53.04.97.77 – Fax 01.53.04.97.78

Toque L 187

AFFAIRE ARISTOPHIL

-

NOTE DU 24.05.2017

« L'affaire a été examinée le 11 mai 2017 et le Juge de la mise en état a fixé un incident qui doit se plaider sur les moyens soulevés par les banques le 22 juin 2017.

La question du sursis à statuer dans l'attente de la fin de l'instruction devrait également être évoquée.

Ce type d'incident est courant en la matière et le délibéré devrait être rendu à l'automne.

Votre présence n'est pas souhaitée à l'audience car il ne s'agit pas de l'examen de l'affaire au fond. »

Nicolas LECOQ-VALLON